Un rapport parlementaire prône le renforcement des moyens pour l'audiovisuel public

La commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale a adopté un rapport parlementaire qui opte pour un renforcement des moyens de l'audiovisuel public. La mission à l'origine du rapport, présidée par le député UMP Dominique Richard, souhaite conforter la redevance, saisir l'opportunité de la renégociation de la directive TVSF qui permet d'ouvrir certains programmes à la publicité et multiplier les recettes de complément (parrainage, diversification, services interactifs, vente de produit, mécénat). Car, selon le rapport, l'augmentation du coût des programmes, les investissements technologiques lourds à réaliser, les prescriptions de l'État, les perspectives de la nouvelle directive TVSF imposent de « donner les moyens au service public de ne pas être décroché par rapport aux autres acteurs, qu'ils soient diffuseurs hertziens ou télécoms», et donc de clarifier le rôle de l'État.